

**Commission de la circulation, de l'accessibilité
et de la mobilité douce
Rapport de la réunion du 10/02/2025**

Membres présents :

MM. Steffen, Rasqui, co-présidents ; Mme Juncker, MM. Angelsberg, Dengler, Halsdorf, Jacoby, Mayer, Schaaf, Solvi, Thill, membres ; Jungels, commissaire de police ; Reding, agent municipal ; Schumacher, secrétaire

Invité : M. Oberweis, coordinateur général des services techniques de la ville d'Ettelbruck

Membres absents :

MM. Bauer, Biltgen, Büchler, Fernandes, Theis ; membres

1. Présentation du FLEX Carsharing by CFL par Madame Nadja Aldendorff et Monsieur Pit Reiter.
2. La commission approuve le rapport de la séance du 11 novembre 2025.
3. Présentation et informations concernant les chantiers des rues Philippe Manternach, Jean-Pierre Thill, ainsi que de la zone artisanale et commerciale à Ettelbruck, par Monsieur Sacha Oberweis
4. Définition des « points d'intérêt » dans le cadre de la mise en place d'un nouveau concept de signalisation pour les cyclistes. La Commission a déterminé les « POI » suivants, qui ont été établis après une analyse approfondie des priorités :"
 - Centre-ville (Place de l'église) (Tourist Office)
 - Square Patton
 - Musée Patton
 - Hôpital (CHdN)
 - Camping
 - Centre sportif Deich



5. Les modifications suivantes ont été approuvées lors de la réunion du conseil communal du 27 janvier 2025 :

- Chemin de l'Auberge : Zone résidentielle
- Rue Félicie Schlessler : Zone résidentielle
- Rue des Romains : partiellement en zone de rencontre
- Rues Dicks, Dr Herr, Prince Jean et Pierre Wiser: Zone 30 km/h
- Rue de la Synagogue : Zone de rencontre et vélos en double sens
- Rue de Warcken : Partiellement en zone « 30 km/h » et en zone de rencontre

6. Discussion libre des membres :

- Lotissement « auf dem Moor »: Des bus de différentes entreprises marquent des pauses dans les rues de cette cité.
- « Pont Patton »: Le marquage provisoire sur le pont est trompeur et, de ce fait, dangereux.
- Avenue des Alliés: Le passage pour piétons est éclairé uniquement d'un côté, alors que, selon la réglementation, il devrait l'être des deux côtés.
- Citybus: En raison de la circulation dense dans le centre-ville, il est suggéré de faire emprunter au Citybus du lotissement « Lopert » les rues des Romains et Pierre Wiser en direction de la gare, afin d'optimiser le temps de trajet.

Ettelbruck, le 24 février 2025

Les Co-Présidents,

Christian Steffen / Luc Rasqui



Le Secrétaire,

Luc Schumacher

